

Épargne et placements défensifs

KEYTRADE BANK : 6 % A TROIS MOIS

La guerre de l'épargne est relancée. Dernier chapitre en date, Keytrade Bank propose d'offrir temporairement à ses nouveaux clients un taux élevé sur un compte d'épargne non réglementé.

- Jusqu'au 28 février 2010, toute personne qui ouvre un compte auprès de Keytrade Bank peut bénéficier des avantages liés au compte d'épargne Booster. La banque en ligne offre 6 % brut, soit 5,10 % net, pour une période de trois mois (ou 90 jours) sur un montant maximum de 10 000 EUR. Si vous versez effectivement 10 000 EUR, cela vous rapportera au bout de 90 jours 125,75 EUR.

Au terme des 90 jours, l'argent augmenté des intérêts sera automatiquement transféré sur le compte d'épargne Azur, lequel bénéficie actuellement d'un taux de base de 2 % et d'une prime de fidélité de 0,50 %.

- Quelques particularités sont à signaler.
 - La période concernée de 90 jours calendrier commence à courir après le premier versement. Vous avez la possibilité d'effectuer des versements supplémentaires endéans les 90 jours. Mais si vous transférez un montant supplémentaire, par exemple 30 jours après le premier versement, vous ne bénéficierez du tarif temporaire que pendant 60 jours.

- Nous n'investirions pas plus que le montant maximum de 10 000 EUR. Au-delà, en effet, vous ne recevrez que 1 % brut ou 0,85 % net, ce qui n'est pas vraiment intéressant. Si vous souhaitez transférer davantage d'argent, nous vous conseillons de transférer le montant maximum sur le Booster et le reste sur le compte régulier Azur.

- Il s'agit d'un compte d'épargne non réglementé, ce qui implique qu'un précompte mobilier de 15 % est dû sur tous les intérêts (il n'y a pas d'exonération fiscale). Ce type de compte bénéficie par contre de la protection offerte par le fonds de garantie des dépôts (100 000 euros par personne).

- Selon nous, cette promotion temporaire est intéressante, d'autant plus que Keytrade Bank offre pas mal d'avantages, comme un compte à vue gratuit, des conditions attractives sur le compte d'épargne Azur et une plate-forme boursière avec des tarifs compétitifs. Le désavantage est que vous devez être disposé à effectuer toutes vos opérations via internet. Keytrade ne possède en effet qu'une seule agence, à Bruxelles.

FIDELIO STEP-UP : PARTIE 2

Après le succès de la version automnale (septembre 2009), le Crédit Agricole lance la version Hiver du livret Step-up.

- Ce compte offrira un taux de base de 1,2 %, garanti pendant trois ans. La prime de fidélité, elle, augmentera chaque année de 0,40 %. La première année, la prime s'élèvera à 0,70 %, la deuxième année à 1,10 % et la troisième année à 1,50 %. Sauf clôture anticipée, vous avez jusqu'au 31 mars pour souscrire à ce produit. Après cette date, vous ne pourrez plus ouvrir de nouveau compte, ni effectuer de nouveaux versements. Si vous avez déjà souscrit à une offre similaire cet automne, il suffit d'ouvrir un nouveau compte.

- Pour bénéficier des conditions du livret Fidelio Step-up, vous devez verser au minimum 5 000 EUR et au maximum 25 000 EUR. Si le solde de votre compte redescend ensuite sous les 5 000 EUR, le taux de base sera dans ce cas ramené à

1 % et la prime de fidélité à 0,50 % (à la date anniversaire du versement pour cette dernière). Ces mêmes conditions revues à la baisse s'appliquent également si vous versez plus de 25 000 EUR sur le compte, en sachant que le taux réduit s'appliquera à l'ensemble des avoirs en compte, et pas seulement à la tranche qui dépasse le plafond autorisé.

- Par rapport à la première version, les taux d'intérêt ont été fortement revus à la baisse. Les conditions sont dès lors moins intéressantes. Ne souscrivez pas. Si vous deviez malgré tout être séduit par la garantie de taux, sachez que ce livret est réservé aux clients Fidelio du Crédit Agricole. C'est-à-dire les clients qui détiennent au moins 49 parts de coopérateur de la banque, soit 607,60 EUR. Sachez aussi que vous pouvez devenir à tout moment coopérateur du Crédit Agricole. Mais attention, les frais de gestion ont récemment augmenté, de 25,20 à 30 EUR par an.

COMPTES D'EPARGNE : EN BREF

- La banque Ethias a abaissé le taux de base de son simple livret d'épargne de 1,25 % à 1,05 %, tout en laissant sa prime de fidélité inchangée à 1,50 %. Nous n'apprécions guère les comptes dont la rémunération est axée sur une prime de fidélité élevée. En cas de retrait, la pénalité, à laquelle il est très difficile d'échapper, n'en sera en effet que plus forte.

Sur le compte d'épargne Plus, Ethias a ramené son taux de 2,10 % à 2 %, tandis que la prime de fidélité sera ramenée de 0,60 % à 0,50 % à partir du 1^{er} février. Ce compte reste intéressant. Il est possible d'ouvrir un tel compte dans n'importe quelle agence Ethias.

- Chez Centea, les directeurs d'agence ont été autorisés à offrir à certains clients, qui ne possèdent pas encore de compte d'épargne, des conditions plus attractives sur le compte d'épargne VIP. Les clients qui ont reçu une lettre du directeur d'agence percevront un taux de base de 1,8 % (comme tout le monde), mais une prime de fidélité de 0,7 % (au lieu de 0,4 % pour les autres). Le solde du compte doit atteindre au moins 10 000 EUR.

Nous regrettons que Centea propose un tel compte d'épargne à deux vitesses, qui ne favorise certainement pas la transparence. L'offre est certes acceptable, mais si une banque souhaite attirer de nouveaux clients au moyen de promotions, elle devrait le faire par le biais de produits spécifiques, comme Keytrade Bank par exemple.

Comptes d'épargne

Banque	Taux de base (en %)	Prime de fidélité (en %)
Deutsche Bank (db E-saving)	2	0,50
Ethias Banque (Epargne Plus)	2	0,60 (1)
Fortuneo Belgium (Cortal Consors)	2,20	0,50
Goffin Bank (Compte Premio)	2	0,50
Keytrade Bank (Azur)	2	0,50

Tenez compte du plafond de protection des dépôts pour vos investissements. La prime de fidélité est octroyée à toute somme investie 12 mois. Elle est renouvelable d'année en année à des conditions garanties pour 12 mois.

(1) 0,50 % à partir du 01/02/2010.

Épargne et placements défensifs

Calcul d'intérêts erroné

Chez Credit Europe et Keytrade Bank, certains clients se sont vu octroyer un montant d'intérêts erroné sur leur compte d'épargne. Cela est dû au calcul des intérêts de 2009, rendu compliqué par l'introduction de la nouvelle législation sur les comptes d'épargne le 1er avril. Cela peut arriver... Nous déplorons toutefois que les institutions bancaires ne communiquent pas de décompte détaillé et ne donnent pas la possibilité de recevoir un aperçu pendant l'année, comme c'est le cas chez Rabobank.be. Nous plaçons pour un aperçu clair et une information plus transparente.

OBLIGATIONS

Les institutions financières, qui cherchent par tous les moyens à renforcer leurs fonds propres, se montrent toujours très dynamiques sur le plan obligataire.

- Fortis Luxembourg Finance est particulièrement actif cette semaine, avec deux nouvelles émissions intéressantes : l'une en dollar australien et l'autre en livre turque. En ce qui concerne la réputation financière de Fortis Lux Finance, vous n'avez pas de souci à vous faire. Fortis Lux Finance est le véhicule de financement de Fortis Banque. Il bénéficie en tant que tel de la garantie de BNP Paribas.

- L'emprunt obligataire en AUD, d'une durée de cinq ans, propose un séduisant rendement de 5,62 % net. Vous pouvez y souscrire, à condition que la composante en AUD ne pèse pas trop lourd dans votre portefeuille. Vu la robustesse de l'économie, nous restons positifs vis-à-vis de la devise australienne, d'autant plus que les taux élevés continueront à la soutenir. L'émission de Kredit für Wiederaufbau (KfW), également en AUD, est moins intéressante selon nous. Vu l'excellent rating de KfW, le rendement net de 4,83 % est en effet moins élevé que celui de Fortis.

- L'émission en TRY, d'une durée de cinq ans, propose pour sa part un rendement net de 9,08 %. Des conditions également séduisantes, mais il faut ici être conscient du risque plus élevé que présente la devise turque.

A court terme, les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pourraient encore peser sur la devise. Le Fonds doit en effet toujours approuver le programme économique du gouvernement turc, et cette formalité prend plus de temps que prévu. A moyen terme, les perspectives du pays s'améliorent. Selon nous, le rendement offert compense largement le risque, plus élevé que la moyenne.

- La Bank voor Nederlandse Gemeenten (BNG) reste très active sur le marché obligataire. Cette institution financière, qui finance les communes néerlandaises, émet un emprunt à quatre ans en dollar canadien (CAD), au rendement net de 1,97 %. Un rendement relativement maigre, compensé toutefois par les belles perspectives de la devise. D'un point de vue financier, le Canada est relativement sain, avec une dette publique d'à peine 22 % du PIB, après onze années de surplus budgétaire. Le pays est en outre un très important exportateur de matières premières. Les investisseurs peuvent souscrire à cet emprunt à titre de diversification. D'autant plus s'ils ont déjà investi une bonne part de leur portefeuille en dollar australien.

- Rabobank Nederland reste également très actif, avec deux émissions : l'une en peso mexicain (MXN) et l'autre en couronne norvégienne (NOK). L'émission en MXN, d'une durée de trois ans seulement, offre un rendement net de 5,40 %. L'émission en NOK, d'une durée de cinq ans, propose quant à elle 3,16 % net. Nous ne souscrivons à aucune des deux.

La réputation financière de Rabobank n'est nullement en cause, celle-ci étant d'excellente qualité. Ce sont plutôt les perspectives des deux devises qui posent problème. Dans le premier cas, le peso mexicain est une devise instable, régulièrement mise sous pression. Et ce risque élevé de la devise n'est pas suffisamment compensé selon nous. Dans le second cas, le potentiel de la couronne norvégienne est limité et le rendement peu élevé. Des arguments qui valent

Nouveaux emprunts									
Devise	Emetteur (Code ISIN)	(1)	Coupon brut (%)	Echéance	Prix (%)	Coupure (x 1000)	Paiement	Rdt. net (%) (2)	Commentaire
AUD	KfW (XS0480598480)	++	6	29/01/15	101,1725	1	29/01	4,83	Privilégiez de meilleures alternatives en AUD
AUD	Fortis Lux Finance (XS0477751324)	NR	7	26/02/15	101,40	2	26/02	5,62	Rendement correct
CAD	BNG (XS0479705716)	++	2,625	27/01/14	101	1	27/01	1,97	Diversification intéressante
EUR	Renault Credit Internat. (XS0479866567)	-	4,375	27/01/15	99,469	1	27/01	3,84	Prix indicatif Emetteur plus risqué
MXN	Rabobank Nederland (XS0480388676)	++	6,50	28/01/13	100,338	1	28/01	5,40	Prix indicatif Devise risquée
NOK	Rabobank Nederland (XS0479655432)	+	4	27/01/15	101,085	10	27/01	3,16	Potentiel devise limité
NOK	Landwirtschaftliche Rtbk (XS0480714061)	++	3,75	29/01/15	100,78	10	29/01	3,02	Potentiel devise limité
TRY	Fortis Lux. Finance (XS0477376130)	NR	11,30	12/12/14	101,665	2,5	12/02	9,08	A titre de diversification, pour ceux qui osent

AUD = dollar australien, CAD = dollar canadien, EUR = euro, MXN = peso mexicain, NOK = couronne norvégienne, TRY = livre turque. Les emprunts que nous vous conseillons sont en gras. (1) Solvabilité de l'émetteur. NR = pas de rating. (2) Rendement net après retenue du précompte mobilier belge de 15 %.

Épargne et placements défensifs

aussi pour l'émission de Landwirtschaftliche Rentenbank en NOK. Le rendement net de l'obligation ne s'élève qu'à 3,02 %, pour une durée tout aussi longue de cinq ans.

- Enfin, nous ne sommes guère plus positifs à l'égard du nouvel emprunt de Renault Credit International Banque, en EUR. Vu les incertitudes liées au secteur automobile, l'émetteur est trop risqué. Après l'abandon progressif de la prime à la casse dans de nombreux pays, le marché automobile va devenir très difficile en 2010. Et l'Europe, principal débouché de Renault, risque d'être fort touchée. L'emprunt affiche un rendement net de 3,84 %. Un chiffre relativement élevé, mais qui ne compense pas suffisamment le risque selon nous. Ne souscrivez pas.

ASSURANCES-ÉPARGNE

Les assureurs ont commencé à dévoiler le rendement dégagé par les assurances-épargne (branche 21) en 2009.

- Le Fonds garanti d'Afer a procuré en 2009 un rendement de 4,12 %. C'est moins qu'en 2008 (4,36 %), mais cela reste honnête, alors que les taux obligataires végètent à de bas niveaux. L'essentiel des avoirs que vous confiez à Afer est en

effet investi en obligations (82 % du portefeuille géré fin 2009). Afer maintient donc sa capacité à générer de bons rendements. Mais s'agissant d'un produit français, on ne peut exclure le risque d'une double taxation des revenus (par les fisc français et belge) en cas de retrait au cours des huit premières années, ni celui d'une taxation par le fisc français encore après huit ans. Afer a annoncé plusieurs fois être sur le point de proposer un produit de droit belge soumis seulement à la fiscalité belge. Mais le projet n'a toujours pas abouti. Nous attendons donc le lancement du nouveau produit avant de vous recommander de souscrire au Fonds garanti Afer. Le taux garanti en 2010 s'élève à 3,06 %. Les frais d'entrée sont de 1,40 % (au lieu de 2 %) jusque fin mars. Il n'y a pas de frais de sortie.

- BKCP Expansion a offert un rendement de 3,85 % en 2009, en baisse aussi par rapport à 2008 (4,40 %). Raisons évoquées : la faiblesse des taux obligataires et une moindre part du portefeuille investie en actions. Beaucoup d'actions ont en effet été revendues pour limiter les risques. Du coup, le produit n'a pu profiter pleinement de la remontée des marchés l'an dernier. Nous attendons les résultats des autres assureurs avant de nous prononcer définitivement sur la qualité de ce cru. Mais une chose est sûre, 2009 a encore été une année difficile pour les assurances-épargne en général. BKCP Expansion offre actuellement un taux garanti de 3 %. Il n'y a ni frais d'entrée, ni frais de sortie.

- Terminons par Ethias, dont on peut déjà dire que les résultats sont décevants. Top FIRST, lancé en 2009, a dégagé un rendement de 3,25 %. Le taux garanti étant de 3 %, c'est donc une participation bénéficiaire de 0,25 % qui a été attribuée. Ne souscrivez pas. Pour le compte FIRST (auquel on ne peut plus souscrire, mais qui existe toujours pour ceux qui en possédaient un), il n'y a pas eu de participation bénéficiaire. Idem pour les produits avec avantage fiscal FIRST Epargne-Pension et FIRST Fiscal. Le rendement pour ces produits est donc égal au taux garanti, qui s'est élevé d'après Ethias à 3,28 % en moyenne en 2009. Plus précisément, le rendement que vous avez reçu dépend du moment où vous avez effectué vos versements. Le taux garanti a en effet varié de 2,75 % à 4,50 % depuis que FIRST existe. Si vous bénéficiez encore d'un taux garanti élevé, vous pouvez conserver votre contrat. Le taux garanti pour de nouveaux versements s'élève actuellement à 3 %. Terminons par FIRST Invest, dont la rémunération se compose exclusivement de la participation bénéficiaire (taux garanti nul) et dont on se souvient qu'il n'avait rien offert en 2008. Pour 2009, le rendement a été fixé à 3 %. N'y effectuez plus de nouveaux versements,